
FRA 1013

La rédaction

Horaire : lundi 15h30 à 18h30

Hiver 2026

Mélanie Cunningham

melanie.cunningham@umontreal.ca

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Le cours FRA1013 vise à renforcer l'aptitude à la rédaction, ce qui implique l'étude de quelques genres littéraires et des stratégies d'écriture : structure, argumentation, procédés rhétoriques, organisation des idées, etc.

Tout travail rigoureux de rédaction exigeant une bonne habitude d'autocorrection, nous explorerons les différents aspects de la révision linguistique. Nous étudierons donc les multiples problèmes générés par l'écriture d'un texte (exactitude et richesse du vocabulaire, registres de langue, style, concordance des temps, par exemple). Nous nous attarderons aussi aux erreurs fréquentes : anglicismes, barbarismes, imprécisions, solécismes, ponctuation, etc. Inévitablement seront aussi abordées des questions touchant plus ou moins à la grammaire (syntaxe et concordance des temps, notamment).

Le cours comprendra une partie théorique et une partie pratique (exercices).

2. ÉVALUATION

- Première rédaction (en classe) : 25 %
- Deuxième rédaction : 25 %
- Troisième rédaction : 25 %
- Examen final (en classe) : 25 %

Le nombre de pages et les critères d'évaluation vous seront communiqués au début du trimestre. Des grilles d'évaluation seront déposées sur Studium. Les exigences seront expliquées en classe. Les paramètres seront précisés dans le fichier « précisions.remise.travaux ».

3. BIBLIOGRAPHIE

Chaque semaine, des **fichiers** seront déposés sur Studium. Ces fichiers comprendront des **références bibliographiques**.

4. PLAGIAT

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs :

<https://integrite.umontreal.ca/boite-a-outils/les-reglements>

NOTEZ QUE TOUT TEXTE REMIS DOIT AVOIR ÉTÉ RÉDIGÉ POUR LE COURS FRA 1013.

Il est **strictement interdit** de remettre un texte soumis dans le cadre d'un autre cours. Vous ne pouvez **pas, non plus, reprendre un ancien texte (publié ou non) et le retravailler.** Il faut aussi éviter de présenter un projet personnel déjà amorcé. Tout texte qui concerne votre mémoire ou votre thèse sera également refusé. **De plus, le recours à l'intelligence artificielle est considéré comme du plagiat par l'Université de Montréal et sera sanctionné en conséquence. Il est strictement interdit de recourir à l'intelligence artificielle.**